

Gouvernance des données

Définition

La gouvernance des données représente l'ensemble des procédures, règles, normes, responsabilités et paramètres qui assurent que les données sont exploitées de façon efficiente, sécurisée et efficace au sein de l'entreprise.

[Bonnes pratiques](#)

[La culture data](#)

Gestion des données

Le data management, ou gestion des données est le **processus de collecte, de traitement, de stockage, de partage et d'utilisation des données** au sein d'une organisation et de son écosystème. Ces processus doivent être sécurisés, efficaces et conformes aux réglementations afin d'apporter une valeur ajoutée à l'organisation.

[IBM - Data Management](#)

Plan de gestion des données

Étapes :

1. **Identifier les données à collecter** dans le cadre de votre projet, ainsi que la manière dont elles seront collectées et stockées.
2. **Déterminer les normes et les formats** qui seront utilisés pour stocker et documenter, en vous basant sur les normes de l'industrie ou les exigences de l'organisme de financement.
3. **Décrire la méthodologie**, c'est-à-dire la manière dont elles seront gérées tout au long du cycle de vie, en précisant les rôles et les responsabilités de l'équipe chargée de ce projet.
4. **Déterminer les politiques de sécurité et de confidentialité** qui seront mises en place pour protéger les données collectées, y compris les mesures contre les cyberattaques.
5. **Prévoir la conservation et la sauvegarde à long terme**, y compris les politiques de sauvegarde et de récupération.
6. **Décrire la diffusion et le partage** en prenant en compte les politiques de partage des données de votre organisme de financement ou de l'industrie.
7. **Évaluer les coûts engendrés** tout au long du projet, y compris les coûts liés à l'infrastructure de stockage, aux politiques de sécurité, à la formation et aux frais administratifs.

From:

<https://wiki.ox2.fr/> - **Ox2**



Permanent link:

<https://wiki.ox2.fr/doku.php?id=cesi:grandoral:benchmark:bigdata&rev=1725563467>

Last update: **2024/09/05 21:11**